



**Groupe Scolaire Paul Bert au Havre :
NON à la fusion des écoles Paul Bert 1 et 2 !
Abandon de l'intégration complète d'un IME/IMP au sein de l'école !**

Le projet de fusion des écoles Paul Bert 1 et 2 s'inscrit plus largement dans le projet d'implanter intégralement un IME/IMP au sein de l'école. Ce projet ne doit pas voir le jour !

Un projet expérimental qui consiste à transformer une école ordinaire en établissement spécialisé !

Si ce projet aboutit, ce ne sont pas moins de 20% des élèves de l'effectif de l'école qui seront porteurs de handicap lourds, en plus des élèves à profils particuliers déjà présents dans l'école !

Pour Force Ouvrière, de nombreuses familles et personnels, la bienveillance n'est pas du côté de ceux qui plaident pour une inclusion de tous, elle est du côté de ceux qui défendent les droits des personnes en situation de handicap et, en premier lieu, celui de bénéficier de l'enseignement spécialisé et adapté auquel elles ont droit !

3 millions promis par la secrétaire d'Etat pour réaliser les travaux ! Merci du cadeau !

Si l'Etat veut investir dans les locaux scolaires et les ESMS, c'est une très bonne nouvelle ! Mais cet investissement ne doit être la contrepartie pour imposer un projet rejeté par les familles et les personnels !

Ce projet n'enthousiasme que ceux qui le portent et est majoritairement rejeté par ceux qui le subiraient !

Sous couvert de bienveillance, intégrer un IME dans une école ordinaire, c'est généraliser l'inclusion, y compris lorsque celle-ci n'est bénéfique pour personne ou, pire, engendre de la maltraitance : pour l'élève en situation de handicap, qui ne peut bénéficier de l'enseignement spécialisé et adapté auquel il a droit ; pour la famille de cet élève, à qui on a fait croire que la pédagogie pourrait se substituer aux soins ; pour le groupe classe, qui subit des conditions d'apprentissage dégradées ; pour les personnels, sur lesquels pèse l'échec de ces inclusions systématiques, subissent des conditions de travail dégradées et une charge de travail supplémentaire intenable !

Ce n'est pas en détruisant les murs des établissements spécialisés que les 24 000 élèves en attente de place pourront être pris en charge. Intégrer un IME/IMP dans une école ordinaire à moyens constants, c'est permettre la généralisation de l'inclusion scolaire pour pallier la pénurie de places. Ce n'est pas aux usagers de l'Ecole Publique et à ses personnels d'en payer le prix !

Avec les familles et les personnels, la FNEC FP FO 76 et l'Union Locale FO du Havre revendiquent :

- **Le renoncement de la fusion des écoles Paul bert1 et Paul Bert 2**
- **Le maintien des deux postes de directeurs**
- **L'abandon du projet expérimental d'intégrer un IME/IMP dans l'école**

Pour obtenir satisfaction à nos revendications :

TOUS rassemblés devant l'école lundi 24 février à 8h15 !

Opération école morte et Grève des personnels à partir du lundi 24 février :

PAS de retrait, PAS de rentrée !